



## Points abordés en réunions de bureau de CLE pour l'année 2015

- Dispositions du SAGE relevant de la structure porteuse : identification des dispositions à mettre en œuvre en 2015
- Dossiers ICPE et avis de la CLE : proposition de courrier aux services de l'Etat pour la transmission des dossiers
- Lancement d'une étude de gouvernance par le SIABAVE
- Financement par l'Agence de l'Eau des actions inscrites dans les contrats d'application du SAGE
- Présentation de la compétence GEMAPI à la CLE
- Avis de la CLE sur le projet de SDAGE Seine-Normandie
- Avis sur le zonage proposé par le comité de pilotage Zones Humides pour répondre à la disposition 55
- Elaboration d'une lettre d'intention pour une gouvernance locale de la compétence GEMAPI
- Tableau de bord : validation du format
- Point sur les commissions thématiques, présidence
- Point sur les zones humides et peupleraies : intervention du CRPF de Champagne-Ardenne sur la gestion durable des peupleraies, décision concernant l'intégration des forêts alluviales en zones où l'implantation est déconseillée
- Guide de compatibilité SAGE / documents d'urbanisme – présentation du CAUE de l'Aisne
- Etude zones humides : proposition de rendu, retour après une première présentation au SIGMAA

### Avis sur les dossiers :

- 1 dossier ICPE
- 4 dossiers Loi sur l'eau
- 2 DIG
- 1 schéma départemental des carrières
- Contrat global d'action Vesle marnaise